

# SELECTIVE INTER-REGIONALE ILE-DE-FRANCE/HAUTS-DE-FRANCE

# TRAMPOLINE

Samedi 23 mars 2019



# COMPETITION

Compétition Interrégionale IDF/Hauts-de-France – Sélective 2



LEVALLOIS SPORTING CLUB TRAMPOLINE



23 mars 2019



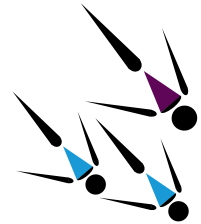
Gymnase Frédéric Delpla – 83 rue Danton 92300  
LEVALLOIS-PERRET



Régions : Hauts-de-France, Ile-de-France



Filières Nationale et Elite



Trampoline Individuel et  
Trampoline Synchronisé



Entrée - Bon de soutien : 5€  
Gratuit pour les licenciés FFGYM et les - de 12 ans  
(sur justificatif)



Une buvette sera à votre disposition durant la  
durée totale de la compétition.

# ENGAGEMENTS



Les engagements nominatifs sont à réaliser sur Engagym, via [www.ffgym.fr](http://www.ffgym.fr)



La date de forclusion est fixée au **01/03/2019**



Comme le précise la page 15 du cahier des charges des compétitions inter-régionales, les droits d'engagements fixés sont les suivants :

	TRI	TRS
NAT ET ELITE	21,60€ par gymnaste	25,60€ par formation



En cas de forfait, la réglementation suivante s'applique :

FORFAIT DÉCLARÉ*	ENGAGEMENT DÛ	AMENDE
Au moins 10 jours avant la compétition	NON	NON
Dans les 10 jours ou le Jour-J, justifié par un certificat médical	OUI	NON
Non déclaré ou déclaré dans les 10 jours sans justificatif médical	OUI	OUI

\*Les forfaits doivent être déclarés sur Engagym. Sauf accord avec le responsable des juges, la présence du juge reste obligatoire.

# RÈGLEMENT



La date de forclusion pour le règlement des engagements est fixée au **13/03/2019**



Le règlement peut s'opérer

- **Par virement :**

IBAN : FR76 1027 8062 1400 0201 1450 175

BIC : CMCIFR2A (*à privilégier*)

- **Par chèque :**

À l'ordre du CRIFGYM situé au 21 avenue Pierre Curie 78210 Saint-Cyr l'école

- **Par carte bleue :**

<https://www.apayer.fr/fr/index.html?idCible=comiteregioilefrancefeder>



En précisant dans le libellé du virement, du paiement en ligne ou au dos du chèque :

Le nom du club + son numéro d'affiliation fédéral + la compétition + la discipline concernée



Une facture vous sera adressée à l'issue de la compétition, par courriel, à l'adresse du trésorier pour les clubs d'Ile-de-France, et à l'adresse principale du club indiquée sur sa fiche FFGYM pour les clubs des autres régions.

# JUGEMENT



L'engagement des juges s'opère via Engagym, dans les « catégories » :

- « **Accréditation Juges TRI** » en individuel
- « **Accréditation Juges TRS** » en synchronisé



Les juges sont soumis à la réglementation fédérale. Merci de vous reporter aux pages 16, 17 et 64 du règlement technique national Trampoline.

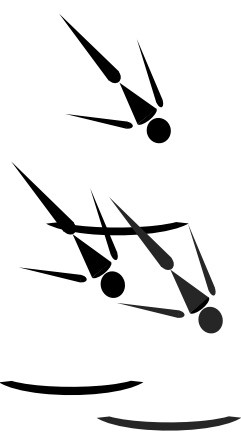


**Les horaires des réunions** de juges figureront sur le planning définitif de la compétition.



En cas d'absence de juge, le montant de l'amende prévue par le cahier des charges du Comité Régional s'élève à 250€.

# TECHNIQUE



La compétition est soumise à la **règlementation fédérale**. Merci de vous référer aux brochures fédérales concernées.

Les cartes de compétitions seront à donner à l'accueil.



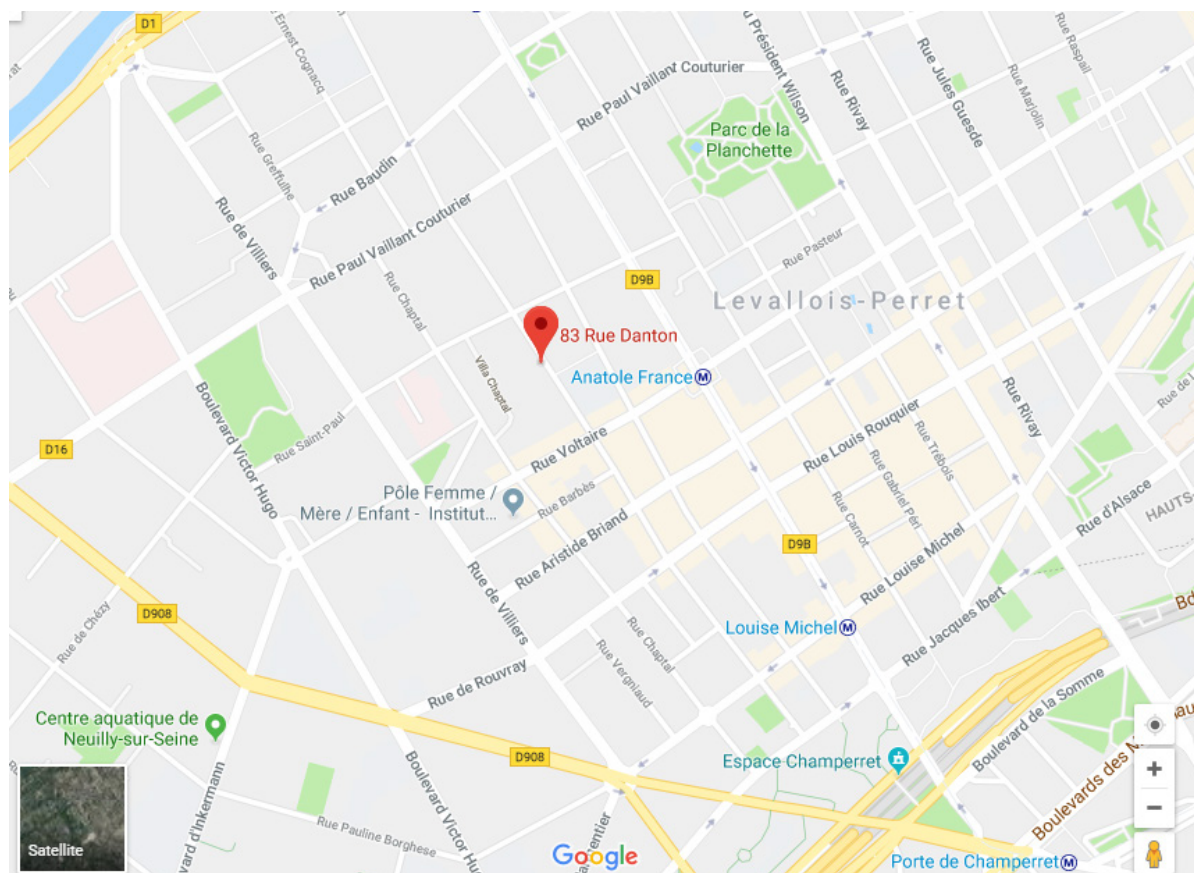
Un contrôle des licences aura lieu durant la compétition. Merci de télécharger vos e-licences en conséquence via **PHOTOGYM**.



Les horaires indiquées sur l'affiche sont approximatives.

Le planning sera diffusé au plus tard le **8 mars 2019**.

# ACCÈS



Boulevard Périphérique – Sortie Porte de Champerret  
ou Porte d'Asnières

Métro 3 – Anatole France

# HÉBERGEMENT



Hôtel Ibis Paris Levallois Perret  
24 rue de Trébois – 92300 Levallois



Brit Hotel Confort ABC Champerret  
63 rue Danton 92300 Levallois



Campanile Levallois  
72 rue Marius AUFAN 92300 Levallois



Appart'hôtel Odalys City – Campus Paris  
Levallois  
34 rue Jules Verne 92300 Levallois

# CONTACTS



Pour toute question, n'hésitez pas à contacter par courriel :



Xavier TAVIGNOT  
Responsable du comité d'organisation  
[levallois.trampoline@gmail.com](mailto:levallois.trampoline@gmail.com)



Kathia PERRIN  
Responsable Technique Régional Trampoline  
[perrinkathia@yahoo.fr](mailto:perrinkathia@yahoo.fr)



Muriel TRIPOTIN  
Salariée du Comité Régional IDF de Gymnastique  
[muriel-tripotin@crif-ffgym.fr](mailto:muriel-tripotin@crif-ffgym.fr)



Récapitulatif des échéances :

Date de forclusion des engagements	01/03/2019
Date limite de règlement	13/03/2019
Date limite de déclaration de forfait sans droit d'engagement dû	12/03/2019

